

Feu bactérien: Le Maroc bien armé?

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 02-09-2007 12:09:53

- **Un plan d'urgence**
- **Des campagnes de dépistage au programme**

MOBILISATION tous azimuts. «Dès le printemps 2006, une stratégie de lutte contre le feu bactérien a été mise en place par les services de la protection des végétaux», indique le Professeur M'barek Fatmi, enseignant chercheur du laboratoire de phytobactériologie au complexe horticole d'Agadir, IAV Hassan II.

Cette stratégie s'articule autour de trois axes: enquêter sur la situation de l'extension de la maladie à Meknès et dans d'autres régions à rosacées, former et sensibiliser les producteurs et les techniciens et cadres relevant du ministère de l'Agriculture, outre la mise en place d'un programme de lutte intégrée. Afin de déterminer la situation dans les autres régions productrices de rosacées à pépins au Maroc, une équipe doit être constituée. Elle représente les services relevant du ministère de l'Agriculture (DPVCTRF, DPA, ORMVA, IAV Hassan II-CHA), les producteurs et éventuellement les autorités locales. Les membres de cette équipe seront désignés par le ministre de l'Agriculture.

Cette équipe sera présidée par la DPVCTRF et coordonnée par le Pr. Fatmi. Une liste des producteurs des rosacées à pépins ainsi que la localisation des vergers doit être établie. Cette tâche sera réalisée par les services compétents des DPA et des ORMVA. Une fiche technique sera remplie pour chaque domaine qui doit désigner un interlocuteur. A noter aussi qu'une fiche d'enquête relative à la détection et à l'évaluation de l'incidence de la maladie sera préparée et mise à la disposition des enquêteurs. De même, une journée de démonstration sur le terrain sera organisée pour le diagnostic au verger, l'identification des arbres infectés, l'estimation de l'importance de la maladie, le prélèvement des échantillons et leur emballage. Les échantillons seront envoyés pour analyse au laboratoire de phytobactériologie à Agadir.

Par ailleurs, une formation relative aux différents aspects de la maladie (incidence économique, symptômes, diagnostic au champ, épidémiologie, moyens de lutte, etc.) sera dispensée dès le début de ce programme par Fatmi. Et ce, au profit des équipes chargées de mener le programme de lutte, ainsi qu'aux responsables des domaines.

Contrôle des semences et plants

LE Service de contrôle des semences et des plants (relevant du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et des Pêches maritimes) dispose d'un arsenal juridique, technique et administratif.

Un arsenal en harmonie avec la réglementation, les méthodes et les standards internationaux. Parmi les missions du Service de contrôle, la vérification de l'identité et la productivité des nouvelles variétés. Et ce, pour mettre à la disposition des agriculteurs des variétés performantes, adaptées, résistantes aux maladies et de meilleure qualité technologique.

L'objectif est aussi d'assurer la protection des obtentions végétales afin que les droits des obtenteurs soient garantis en matière de qualité des semences et des plants.

Il existe même un catalogue officiel des espèces et des variétés des plantes cultivables au Maroc outre une législation réglementant la production et la commercialisation des semences et des plants.

Mesures d'hygiène

- NE pas toucher les plantes atteintes sans raison;
- Lorsque l'on soupçonne une contamination: cesser de travailler sur la plante et désinfecter mains, bottes, chaussures, vêtements et outils (couteaux, brucelles ou sécateurs);
- Annoncer la contamination.

Mesures à prendre

Si l'infection se trouve à ses débuts, les mesures à prendre sont:

- Inspecter tous les arbres d'une manière régulière et identifier et repérer ceux présentant des symptômes;
- Couper à l'aide d'un sécateur tranchant tous les rameaux présentant les symptômes à 20 cm en dessous du niveau de l'attaque afin d'éviter l'extension de la maladie aux branches principales de l'arbre;
- Au moment de la coupe des rameaux, désinfecter les sécateurs par trempage des lames dans une solution appropriée. Il est recommandé d'utiliser OXOS à 2%;
- Ramasser les branches et les rameaux coupés dans un sac, puis les brûler dans un endroit approprié;
- Passer un traitement avec une bouillie contenant 1% d'OXOS;
- Eliminer toutes les fleurs secondaires, les ramasser dans un sac et les brûler;
- Suivre les arbres identifiés pour l'apparition d'éventuels symptômes;
- Si l'infection est avancée (attaque ayant atteint les branches principales de l'arbre), les arbres atteints doivent être arrachés et brûlés.

L'Economiste